

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE VASSIVIERE-----
(Haute-Vienne)
-----**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS**

L'an deux mil onze, le 14 avril à 18 H, le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni à la Mairie d'Eymoutiers.

Nombre de délégués en exercice : 34

Date de convocation du Conseil de Communauté : 8 avril 2011

Présents : MENUCELLI T., MERLIAUD C., PERDUCAT D., FAYE J.P., PASQUET R., PONS G, DOLLEY A., DUPONT M., SERRU D., BALLOT M., MOUTARDE N., BATAILLE J.L., CHADELAUD M., BIRON J., BUXERAUD H., TESSIER M.C., LACOUTURIERE B., LEROUSSEAUD R., HANICOT J., COLY G., PERIGAUD C., COUEGNAS A., VIGNON F., WERTHMANN G.

Absents : DUFAYS C. représentée par CLOUET D., COULAUDOU N., DAUDE C, LISSANDRE A., HERBERT F., BOUBY F., GANE I, ROYER G., DE LAGAUSIE C, SERRU MC.

Secrétaire : M.C TESSIER.

ETUDE PREALABLE AU PROJET D'ASSAINISSEMENT DU VILLAGE DE QUENOUILLE / PEYRAT LE CHATEAU.

M. le Président informe les membres du Conseil qu'il a initié, suite à la réunion du Bureau du 24 février 2011, une consultation pour la réalisation d'une étude préalable à l'implantation d'un dispositif d'épuration dans le village de Quenouille, commune de Peyrat-le-Château.

Le bureau d'étude LARBRE propose de réaliser cette étude, comportant la phase Avant-Projet des travaux, ainsi qu'un chiffrage estimatif. La proposition du cabinet s'établit à 1 650 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire retient la proposition du cabinet LARBRE et autorise M. le Président à signer le contrat correspondant, pour un montant de 1 650 € HT.

Pour copie conforme
Le 15 avril 2011
Le Président